63868 1.1.1

COMMUNE DES TAVERNES

PLAN GENERAL D'AFFECTATION

Mézières, le 1er octobre 1992
Rémy STUBY, ing.-géomètre officiel

DEPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS

Approuvé par la Municipalité le 13 octobre 1992 Le Syndic : Le Secrétaire : Y. Dicolier	Soumis à l'enquête publique du 16.10 au 16.11.1992 l'attestent au nom de la Municipalité Le Syndic : Le Secrétaire : Y. Dicolier
Adopté par le Conseil général dans sa séance du 15 décembre 1992 Le Président : Le Secrétaire : Cardinaux Scarruze	Approuvé par le Conseil d'Etat du canton de Vaud Lausanne, le 15 JAN 1993 L'atteste : le Chancellier :

LEGENDE

- Zone artisanale
- Zones de constructions d'utilité publique
- Zone intermédiaire
- Zone agricole
- Aire forestière " à titre indicatif "
- Limite de territoire
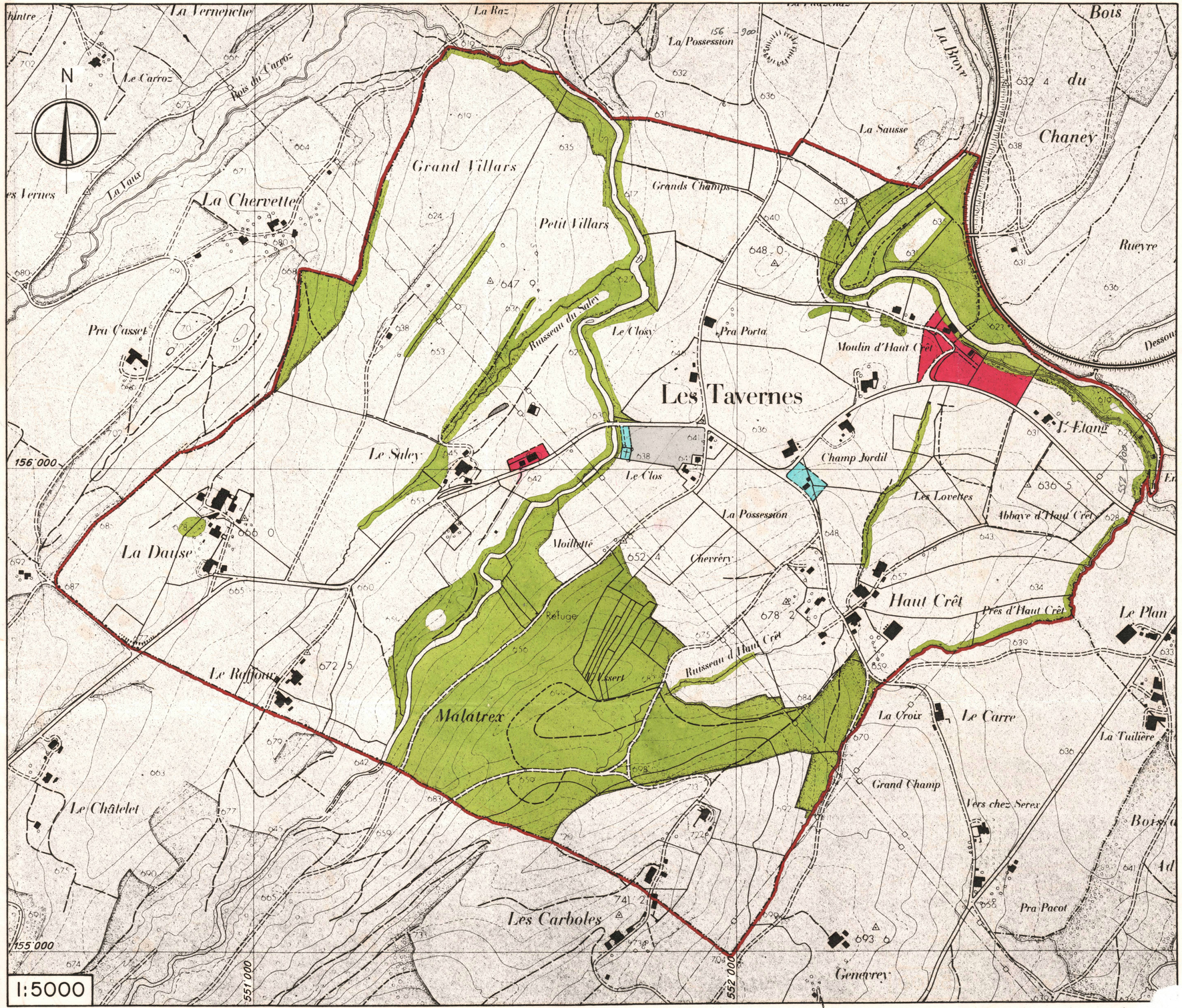
DT 18